

NOM : ANTONINI

Prénom : Jean-Claude

Organisme : AMGVF

Fonction : Maire d'Angers



Thème : Les demandes de l' AMGVF en terme de démocratie locale et de prise en compte des représentants des collectivités territoriales dans les processus de consultation sur le développement durable.

Descriptions et exposé des motifs :

Les collectivités territoriales constituent un échelon pertinent de mise en œuvre de politiques de développement durable grâce, en particulier à leur proximité avec la population. Cette proximité leur permet de mettre en place des actions qui visent à permettre une appropriation des enjeux du développement durable par les citoyens, tout en tenant compte de leurs besoins et de leur capacité à s'adapter à ces impératifs. Dans le même temps, de nombreuses villes et agglomérations ont pris conscience de la nécessité d'être exemplaires et de favoriser leurs démarches éco responsables, qu'il s'agisse, par exemple, de la commande publique ou d'évolutions dans l'organisation interne et des services aux citoyens. C'est pourquoi les élus des collectivités territoriales doivent être reconnus comme des interlocuteurs majeurs.

Propositions de nouvelles dispositions

Mettre en place une conférence permanente des élus, avec des élus désignés par les grandes associations nationales d'élus, pour définir les moyens, le calendrier et les modalités de mise en œuvre des mesures annoncées au Grenelle de l'Environnement et contribuer, dans le temps, à l'ensemble des débats et politiques relatives au développement durable et à la lutte contre le changement climatique. Cette conférence permanente devra être consulté sur toutes les questions liées au développement durable au même titre que le Conseil économique et social dans lequel ne siège aucun élu.

Engager une réflexion sur les rythmes et les temps des services publics nationaux en cohérence avec les services publics locaux pour une meilleure proximité avec les citoyens et leurs attentes. En effet, la mise en œuvre du développement durable ne peut se faire que par une participation citoyenne effective.

Enfin l'AMGVF souhaite que soit facilités l'accès des données et réseaux nationaux aux expertises citoyennes et aux ONG, afin de permettre une bonne circulation des informations liées, notamment à l'environnement, au développement durable et aux indicateurs sur sa qualité.